

RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF

Rapport
d'activité
2009



Rapport d'activité 2009

4	COMPRENDRE
4-5	Les recherches menées par le Réseau en 2009
6	Les meilleures façons de combattre l'exclusion financière
7	Gestion responsable des fonds publics
8	DIRE
8-9	Sensibilisation: changement de paradigme ?
10-11	FINANcité: nouveau site et nouveau magazine
12	Guide des placements éthiques et solidaires
13	MOBILISER
13	Les initiatives concrètes de la finance solidaire
14	Les locales FINANcité trouvent leur voie
15	Les ateliers de la finance responsable et solidaire
16	Fair Money Game
17	Les nouveaux membres du Réseau
18	INNOVER
18-19	L'évolution du partage solidaire
20	L'engagement des membres pour répondre à la crise
21	La mutuelle de trésorerie
22	LE RESEAU
22	L'engagement dans l'économie solidaire
23	Les retombées politiques
24-25	L'organigramme
26-27	Les comptes synthétiques
28-29	Qu'en dit la presse ?
30	Les associations membres du Réseau

Finance et solidarité

Le 8 mai 2009, l'assemblée générale du Réseau Financement Alternatif a approuvé avec enthousiasme le projet d'éducation permanente qui lui était proposé et qui consiste à promouvoir la participation, l'éducation et la formation citoyennes à une finance responsable et solidaire. Ce projet est en effet apparu en phase tant avec le plan stratégique adopté par l'assemblée générale en 2007, en particulier le développement d'un mouvement citoyen, qu'avec les attentes exprimées par la population depuis l'éclatement de la crise financière.

L'assemblée a par ailleurs décidé de proposer aux membres de mutualiser les commissions de partage solidaire relatives aux années 2008 et 2009 afin de permettre de financer ce projet avant que des subventions publiques puissent assurer sa viabilité à long terme. Quarante-cinq associations membres du Réseau ont répondu positivement à cet appel. Un montant de 62 110,69 € a ainsi été réuni. Ce n'est bien sûr pas suffisant mais il s'agit d'un premier pas extrêmement important. Et riche d'enseignements.

D'abord, sur la profondeur de la crise financière et sur la perception largement partagée au sein de la société civile qu'il est urgent d'agir collectivement pour favoriser l'émergence d'une finance responsable et solidaire. Ensuite, sur l'adhésion active des membres du Réseau à ce projet ambitieux qui vise à impulser des dynamiques citoyennes au niveau local, conformément aux objectifs stratégiques. Cet engagement fort est à la fois porteur d'espoir pour l'avenir et preuve d'une véritable dynamique de réseau tournée vers l'objectif de promouvoir, par un travail d'éducation permanente, l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de

contribuer à une société plus juste et plus humaine.

Les activités développées en 2009 s'inscrivent dans cette ambition: nos analyses et études sur l'inclusion financière et l'investissement socialement responsable, le renforcement de nos outils et moments de sensibilisation à l'attention de publics variés ainsi que la promotion de produits d'épargne solidaire. Ne nous leurrions toutefois pas, cette dernière activité souffre des effets de la crise mais aussi d'un manque d'intérêt de la part des opérateurs financiers les plus importants. De nouvelles pistes devront être explorées et plusieurs membres du Réseau s'y attachent.

Développer de nouvelles initiatives transformatrices de la finance et gérer la transition vers celles-ci sont sans doute les deux défis les plus importants qui s'offrent à nous. Pour les relever, nous pouvons compter sur une belle dynamique au sein de notre réseau. Merci à nos membres, aux administrateurs et à l'équipe pour leur enthousiasme, leur solidarité et leur énergie qui déplacent des montagnes.

Bernard Bayot, Directeur



L'équipe du RFA de gauche à droite: Jean-Denis Kestermans, Thibaut Monnier, Lise Disneur, Olivier Jérusalmy, Bernard Bayot et Antoine Attout. Annika Cayrol et Laurence Roland sont absentes de la photo.

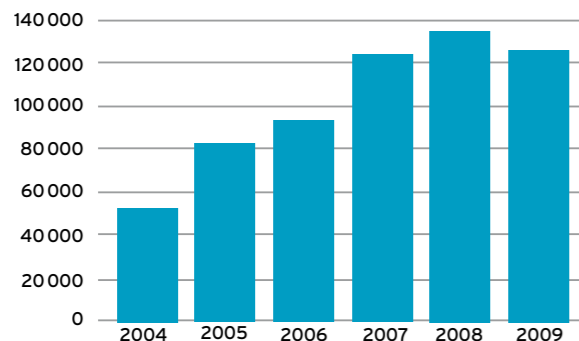
Les recherches du Réseau

Depuis 2001, le Réseau Financement Alternatif mène sa mission de recherche autour de la finance responsable et solidaire. Les différentes missions qui lui sont confiées lui permettent d'élargir son champ d'expertise. Le Réseau est désormais reconnu par l'Union européenne comme un organisme de référence en matière d'inclusion financière.

Le Réseau est directement sollicité ou répond à des appels à projets pour mener des recherches dans les domaines de l'investissement socialement responsable, du crédit socialement adapté, de l'inclusion financière...

Les instances commanditaires des études utilisent les résultats de ces recherches et les recommandations que le Réseau formule pour mieux définir leur stratégie d'action. Ainsi, le Réseau peut se targuer d'avoir contribué à l'amélioration, l'application ou la mise en œuvre de plusieurs avancées législatives (cf. page 21).

L'évolution des frais de salaire dédiés à la recherche



Les charges salariales liées à l'activité de la recherche ont très faiblement baissé (-6,5%), passant de 132 542 à 123 962 €. Ce ralentissement de l'activité est dû aux événements familiaux qu'ont vécus certains membres du personnel du Réseau!

1. D'après l'enquête EU-SILC 2004-2008 (European Union - Statistics on Income and Living Conditions).
2. Revenu minimum d'insertion.
3. Chiffre au 1er janvier 2009.
4. La demande de qualité est calculée en pondérant l'encours des fonds par la cotation relative à leur qualité ISR. La somme de ces encours pondérés a ensuite été reportée sur leur encours total, de manière à obtenir un pourcentage moyen sur le marché.

RÉFÉRENCES BUDGÉTAIRES

En dessous de 899 euros par mois, un couple vivant en Belgique est considéré comme étant dans une situation de risque élevé de pauvreté¹. Parallèlement, le RMI² accorde 818,34 euros par couple³. Mais ces montants sont-ils réalistes? Le programme sur les références budgétaires, commandé par la Commission européenne, vise à déterminer un panier de consommation en-deçà duquel il est impossible de vivre dignement. Ce panier prend en compte, en fonction de la situation réelle d'un foyer, les dépenses que celui-ci sera amené à faire pour vivre de façon digne. Ces dépenses sont répertoriées selon divers domaines tels que l'alimentation, les vêtements, la santé et l'hygiène, le logement, les divertissements, etc. Cet outil s'adresse directement aux professionnels travaillant avec des personnes à revenus modestes et peut notamment servir à gérer un budget familial ou à mesurer la solvabilité réelle d'un client avant de lui accorder un crédit.

RAPPORT ISR 2008

Pour la quatrième année consécutive, le Réseau Financement Alternatif publie son rapport sur l'investissement socialement responsable en Belgique. Ce rapport étudie le marché belge des capitaux et analyse l'évolution des produits financiers socialement responsables. En 2009, l'offre ISR a, malgré une baisse due à la crise, légèrement gagné en parts de marché (passant de 3,41% à 3,56%). En outre, ce rapport s'est également attaché à la «qualité éthique» des produits financiers socialement responsables. Il en ressort que la qualité moyenne offerte par les promoteurs se situe en 2008 autour des 67% alors que la demande en terme de qualité est de 73%⁴. Ces deux indicateurs évoluent positivement (mais lentement) depuis 2006.

Les chiffres de l'ISR en Belgique

Fin 2008, la part du marché ISR représentait 3,56% du marché total des capitaux placés, soit une

très légère hausse par rapport à 2007 (3,41%). Le volume total des capitaux placés en ISR a baissé pour la première fois depuis 13 ans (-14%) mais cette baisse est toute relative par rapport à la chute des produits non ISR qui ont subi une baisse de près de 30%.

GESTION RESPONSABLE DES DENIERS PUBLICS

Le Réseau Financement Alternatif et Netwerk Vlaanderen ont été chargés par le Ministre du Climat et de l'Energie, ayant le développement durable et l'environnement dans ses attributions, de déterminer si les autorités fédérales, régionales, provinciales et communales plaçaient leurs réserves de trésorerie selon des critères sociaux, environnementaux ou éthiques. L'étude présente des résultats médiocres en matière d'investissement socialement responsable et montre que de gros efforts doivent encore être consentis. Toutefois, certaines initiatives publiques en matière de gestion financière socialement responsable ouvrent la voie à de nombreuses possibilités de progression dans ce domaine. (cf. page 7).

MUTUAL LEARNING ON FINANCIAL EXCLUSION (MuLFI)

En 2009, le Réseau Financement Alternatif a clôturé un projet européen qu'il a coordonné durant deux ans avec la participation de 17 partenaires issus de 12 pays européens. Ce programme a permis de définir les meilleures pratiques en matière d'inclusion financière à travers l'Europe et d'établir des indicateurs d'accès aux services bancaires et au crédit. La conférence finale s'est tenue en novembre 2009 à Bruxelles. Elle a réuni 180 experts dans le domaine de l'inclusion financière en Europe (cf. page 6).

Des outils pratiques sont à votre disposition sur le site européen de l'inclusion financière www.fininc.eu. Sur www.financite.be, l'outil des références budgétaires vous permet de calculer sur base de votre budget les dépenses minimales nécessaires à une vie décente.

EUROPEAN FINANCIAL INCLUSION NETWORK (EFIN)

Le projet MuLFI s'est pérennisé en 2009 avec la création de l'association internationale EFIN. Ce réseau a comme vocation de maintenir les contacts déjà existants pour transformer un programme à durée limitée en une approche durable (www.fininc.eu).



MAIS AUSSI...

Le centre de recherche du Réseau conseille également des associations et coopératives qui cherchent un moyen original et solidaire de lever des fonds ou de se lancer dans la finance solidaire.

Il organise également plusieurs fois par an les Midis Formations. Ces séances sont gratuites et ouvertes à tous ceux qui souhaitent en apprendre davantage sur les recherches menées par le Réseau.

En plus des études, le centre de recherche publie chaque année une vingtaine d'analyses sur l'investissement socialement responsable, le crédit adapté, l'inclusion financière, le microcrédit... Toutes les analyses et études sont consultables sur le site www.financite.be.

Enfin, le Réseau Financement Alternatif est reconnu comme organisme d'éducation permanente par la Communauté française de Belgique.



Les meilleures façons de combattre l'exclusion financière

Aujourd'hui, l'accès à un compte bancaire tout comme l'accès au crédit sont indispensables pour tous citoyens européens mais les situations et les besoins varient fortement d'un pays à l'autre. Durant deux ans, le Réseau Financement Alternatif a réuni des dizaines d'experts et parties prenantes de l'inclusion financière.

Parmi les meilleurs pratiques présentées lors de la conférence finale MuLFI à Bruxelles, *Plan your future* est un outil d'éducation financière et de gestion budgétaire venant de Pologne. Il est actuellement adapté au contexte belge par le Réseau Financement Alternatif.

Au cours de l'année 2007, le Réseau Financement Alternatif a déterminé à quel niveau se situait l'accès aux services financiers en

Europe. Entre 2008 et 2009, il a dirigé le projet européen MuLFI (Mutual Learning on Financial Exclusion). Dix-sept partenaires issus de douze pays différents se sont rencontrés pour échanger leurs bonnes pratiques en matière d'inclusion financière. Dix ateliers ont été organisés en Italie, Slovaquie, Belgique, Bulgarie, Pologne, France, Allemagne, Norvège et Irlande. Ces ateliers ont traité des thèmes tels que la réglementation, la prévention du surendettement, les *Credit unions*, l'éducation financière, la responsabilité sociale de l'entreprise, les migrants et l'inclusion financière ou encore la gestion du surendettement.

Le projet a montré un très grand intérêt pour le partage d'expériences sur les questions d'inclusion financière au niveau européen. Les différentes questions soulevées lors des travaux ont trouvé une réponse adaptée dans certains pays grâce à des opérateurs privés, publics ou associatifs. Un tel projet a donc totalement rempli sa mission d'échange de savoirs.

De la volonté des partenaires, le projet MuLFI se poursuit au-delà de cette période limitée à travers le Réseau européen de l'inclusion financière (European Financial Inclusion Network - EFIN) dont le Réseau Financement Alternatif assure le secrétariat.



Nos élus gèrent-ils les fonds publics de manière socialement responsable?

La part de marché en produits socialement responsables croît d'année en année. Plusieurs réglementations préconisent d'investir une partie des deniers publics suivant des critères sociaux, environnementaux et éthiques. Les autorités fédérales, régionales, provinciales et communales suivent-elles ces recommandations ?

Le Réseau Financement Alternatif a été chargé par le Service Public Fédéral de programmation Développement durable d'étudier la part investie par les instances publiques de manière socialement responsable.

Il s'avère que seul 6% des communes belges, quatre organismes régionaux (tous situés en Région flamande) et quatre fédéraux disent placer l'argent public dans des produits d'épargne ou de placement éthiques. Au niveau fédéral, il s'agit du Fonds de l'Économie sociale et durable, de la Loterie Nationale, du Fonds de réduction du coût global de l'énergie (FRCE) et de la Caisse de retraite du Sénat. Au niveau régional, il s'agit du Fonds pour l'Avenir, le Fonds d'épargne flamand du secteur non-marchand / social à but lucratif, le Fonds flamand d'Assurance Soins et la Société flamande de participation.

Cette «frilosité» est principalement liée à un manque d'information. Dans un quart des cas, les communes ne connaissent pas l'existence de tels pro-

duits. Elles déplorent le manque de transparence des produits et services financiers socialement responsables et jugent l'information insuffisante. Enfin, dans un cas sur cinq, elles craignent que le rendement soit inférieur aux produits classiques.

Pour cette raison, le Réseau Financement Alternatif plaide pour une norme légale en matière d'investissement socialement responsable et une information claire à l'attention des autorités publiques. Une norme légale qui définirait les critères qu'un produit doit absolument respecter pour pouvoir obtenir la qualification d'«éthique», «durable» ou «socialement responsable», est demandée depuis longtemps par le Réseau Financement Alternatif. En 2008, une étude a été publiée sur le sujet.



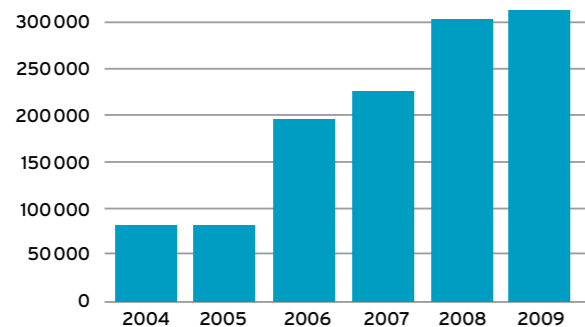
Sensibilisation: changement de paradigme ?

Depuis que le Réseau Financement Alternatif a lancé ses activités de sensibilisation, celles-ci ont évolué pour correspondre au mieux aux attentes du public. En 2009, le Réseau Financement Alternatif s'est principalement concentré sur la refonte de ses outils de communication et en a créé de nouveaux.

Depuis 2006, le Réseau Financement Alternatif a mené plusieurs campagnes grand public (Mon argent... Sans scrupules ?, Je choisis, Mon argent vous va si bien, Solidarisons notre épargne...). Le but de telles actions est de sensibiliser les citoyens à l'utilisation faite de leur argent par les banques. En 2009, profitant d'un niveau de conscience collective plus élevé, le Réseau est passé à une phase d'information et a fourni de larges efforts pour faire évoluer le FINANcité Magazine et le site www.financite.be (cf. page 10).

Pour soutenir cette évolution, le budget alloué à la communication (frais de salaire compris) a lui aussi légèrement évolué, passant de 303 066 à 314 116 €.

Évolution des frais liés à la promotion/sensibilisation



100 COMMUNES POUR LA BIRMANIE

En mars 2006, Actions Birmanie, Netwerk Vlaanderen et le Réseau Financement Alternatif unissaient leurs forces et lançaient la campagne Communes pour la Birmanie. Les trois associations ont proposé aux communes

belges de signer une motion par laquelle elles s'engagent à désigner Aung San Suu Kyi, gagnante des premières élections libres de Birmanie en 1988 et, depuis lors, assignée à résidence par les dictateurs birmans, de la nommer citoyenne d'honneur de leur commune. Cette motion leur demande également de vérifier auprès de leurs banques comment l'argent public est placé. En effet, les démocrates birmans demandent de ne pas investir dans les entreprises étrangères actives en Birmanie, leurs activités contribuant directement à enrichir la junte birmane au pouvoir, et, par conséquent, à opprimer durement un peuple de près de 50 millions de personnes. L'objectif de cette nouvelle campagne est d'atteindre 100 communes en 2010. A ce jour, 53 communes ont répondu à l'appel.

FINANCITÉ IN SITU

Comme chaque année, le Réseau Financement Alternatif va à la rencontre du grand public sous sa bannière FINANcité. Depuis 2009, il se lance à la conquête de la vidéo. En 2009, FINANcité était présent à Esperanzah! dans le cadre de la campagne Travail décent. Des dizaines de personnes se sont retrouvées face à la caméra et ont laissé leur avis sur les conditions de travail que doivent subir de nombreux habitants de la planète et sur les entreprises dénoncées dans le cadre de la campagne et dont ils sont clients.



Les témoignages recueillis lors du festival Esperanzah! ont été diffusés sur le site FINANcité

En juin et en septembre, le Réseau Financement Alternatif a organisé deux avant-premières du film *Let's make money* de Erwin Wagenhofer, le réalisateur de *We feed the world*. Une occasion pour le Réseau de montrer au grand public les dérives du système financier qui connut cette année-là bien des déboires.



MAIS ENCORE...

Le Réseau Financement Alternatif s'associe à d'autres événements en y apportant son expertise. C'est ainsi qu'il collabore activement au **Prix de l'économie sociale** (ex Prix Vanthournout) qui chaque année met en valeur le travail d'entreprises d'économie sociale. Le Réseau est également partenaire de la **Journée sans crédit**, qui chaque dernier samedi de novembre propose des animations, des débats et formule des recommandations aux pouvoirs publics pour lutter contre le crédit facile et le piège du surendettement. En 2008 et 2009, le Réseau a également pris part à la **coalition Travail décent**, mouvement international porté au niveau belge par le CNCD sur le thème « Les travailleurs ne sont pas des outils ». Depuis plus de 3 ans maintenant, le Réseau apporte son expertise en matière de finance éthique à une autre plateforme, **ça passe par ma commune**. Il soutient les initiatives et répond aux demandes d'information et de formation des mandataires communaux. Le Réseau s'associe également à d'autres propositions qui rentrent dans son champ d'action, telles que la campagne **Palestine occupée - Dexia impliquée** visant à faire cesser les financements des colonies israéliennes sur le territoire palestinien par la banque Dexia.

FINANcité: nouveau site, nouveau magazine

A la suite d'une évaluation qualitative et quantitative du FINANcité Magazine, le trimestriel de la finance éthique et solidaire, né en 2006, a subi un relifting complet.

En 2009, les dossiers du FINANcité Magazine ont porté sur une réflexion sur le statut des banques (N°13), le financement de la performance énergétique des bâtiments (N°14), le travail décent (N°15) et l'agro-finance (N°16).

Le premier FINANcité Magazine est paru en mars 2006. D'un magazine 8 pages, il s'est étoffé et a doublé de volume. En 2009, le Réseau Financement Alternatif a lancé une grande enquête quantitative et qualitative. Plusieurs tables de lecteurs ont été organisées et le panel des lecteurs de La Libre Belgique dans laquelle le FINANcité Magazine est systématiquement encarté a été interrogé.



Cette enquête a mené à une refonte du FINANcité Magazine. La ligne éditoriale et la mise en page ont été redéfinies, le contenu des rubriques rendu plus clair. Toute référence aux activités du Réseau a disparu pour faire place à un organe de presse d'information totalement consacré à la finance éthique et solidaire. Le FINANcité Magazine trouve également un prolongement sur le site www.financite.be, à travers la mise en ligne des dossiers du magazine complétés sur le site par des vidéos, des interviews, des références bibliographiques...

L'enquête de La Libre Belgique menée en décembre 2009 auprès d'un panel de 500 lecteurs de La Libre (347 répondants) a montré que 64% des répondants lisent parfois ou souvent le magazine. Sur cette base, et considérant qu'un même journal est parfois lu par plusieurs lecteurs (selon les chiffres CIM), le lectorat du FINANcité Magazine est estimé à 94 521 personnes trimestriellement. Il est distribué via abonnement et dans plus de 400 lieux de dépôt en Wallonie et à Bruxelles.

FINANCITÉ.BE ET NEWSLETTER

L'ancien site institutionnel du Réseau Financement Alternatif (www.rfa.be) a complètement disparu pour faire place au nouveau site FINANcité. Celui-ci, cinq ans après son lancement, avait besoin d'un lifting. Il se profile désormais comme un portail d'information consacré à la finance socialement responsable. Le site présente entre autres tous les produits financiers éthiques et solidaires disponibles en Belgique ainsi qu'une base de données des projets qu'ils ont permis de financer. Le visiteur y trouvera également des centaines de sources bibliographiques et l'actualité consacrée à l'investissement socialement responsable, l'inclusion financière, le crédit adapté ou le microcrédit.

Les statistiques montrent une belle progression du nombre de visites depuis le lancement du site. En 2006, on comptait une moyenne de 1 353 visites par mois, 2 712 en 2007, 3 529 en 2008 pour arriver à 4 899 en 2009. Cette évolution correspond à une hausse de la fréquentation de pratiquement 40% en une année.



STAND FINANcité

Chaque année, le Réseau Financement Alternatif part à la rencontre du grand public en participant à diverses manifestations. C'est l'occasion de répondre aux questions et de faire réfléchir les visiteurs à l'utilisation responsable de l'argent. En 2009, FINANcité était notamment présent à la Foire du Livre et au Salon des mandataires (mars), à la Fête de l'environnement (juin), à Esperanzah! (juillet), au Salon Valériane (août), à Bruxelles Champêtre (septembre)...

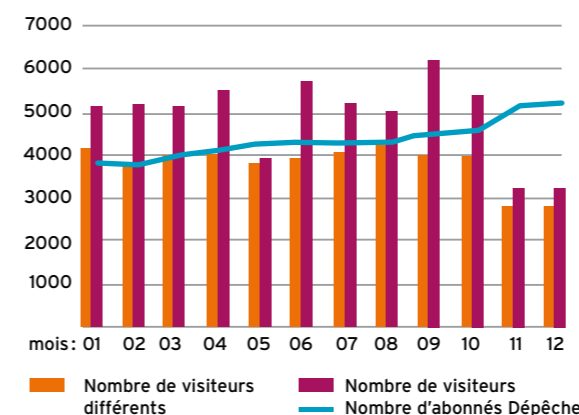
CAHIERS FINANcité

Deux autres publications s'ajoutent aux précédentes pour informer le grand public et les professionnels sur la finance responsable et solidaire. Le Cahier FINANcité est trimestriel. Il réunit les analyses et études rédigées par le département de recherche.

- Cahier N°13: Recherche juridique relative au statut juridique des financiers alternatifs (première partie)
- Cahier N°14: Recherche juridique relative au statut juridique des financiers alternatifs (seconde partie)
- Cahier N°15: Rapport ISR 2009
- Cahier N°16: Références budgétaires



Statistiques de www.financite.be



La dépêche FINANcité (la lettre électronique du Réseau) est envoyée deux fois par mois. Le nombre d'inscrits est en progression constante depuis son lancement en 2006. Au 31 décembre 2009, on comptait 5 096 inscrits.

Nouveau guide des placements éthiques et solidaires

Le nombre de produits d'investissement socialement responsable augmente d'année en année. Paradoxalement, il existe peu d'information quant à la qualité de ces produits. Pour aider l'épargnant qui souhaite placer son argent de manière responsable, le Réseau Financement Alternatif a publié un nouveau Guide avec cette fois-ci, en prime, un classement qualitatif de ces produits.

1. Comptes d'épargne, fonds de placements, produits d'assurances et investissements solidaires.

Le Réseau Financement Alternatif a publié en 2009 un Guide des placements éthiques et solidaires en Belgique en collaboration avec Alternatives Économiques.

Chaque année, la liste des produits socialement responsables disponibles en Belgique est remise à jour. Pour nombre de ces produits, le Réseau Financement Alternatif propose une cotation de la qualité éthique et solidaire.



Ce guide permet une approche totale de l'ensemble des produits distribués sur le marché belge¹. Mais, nouveauté 2009, se basant sur une évaluation éthique, le Réseau Financement Alternatif a coté l'ensemble des fonds d'investissement éthiques disponibles sur le marché belge sur base de 7 critères dont les critères utilisés pour sélectionner les entreprises et les États, la transparence de la banque sur sa méthodologie, le type d'analyse extra-financière ou la participation active des gestionnaires de fonds aux assemblées générales.

Cette analyse a permis d'attribuer à chaque fonds une cote sur 10. Pour ce guide, seuls les meilleurs fonds dont la cote dépassait 5/10 ont été sélectionnés.

Le Guide des placements éthiques et solidaires en Belgique a connu une large distribution. En mars 2009, il a été distribué gratuitement pendant un jour avec La Libre Belgique et durant toute la période de la Foire du Livre où le Réseau, sous sa bannière FINANCité, était présent. Au total, ce sont plus de 1500 exemplaires qui ont été distribués.



Le stand FINANCité à la Foire du Livre de Bruxelles

Les initiatives concrètes de la finance solidaire

Ensemble, nous voulons agir pour (re)créer du lien, dynamiser l'échange de biens et services au niveau local et mettre en place des initiatives concrètes de finance solidaire.

En 2009, le projet de Participation, éducation et formation citoyenne à une finance responsable et solidaire a officiellement été lancé pour répondre, entre autres, aux lacunes du système financier en matière d'éducation financière, aux besoins citoyens en formation et mise en place d'initiatives locales axées sur une finance responsable, durable et solidaire.

A cet égard, le soutien des membres du Réseau Financement Alternatif (cf. page 20) est une précieuse aide pour développer une structure et une coordination capable d'épauler ces groupes locaux, de proposer des modules de sensibilisation et d'action développés autour de trois thématiques: l'épargne, le crédit et les monnaies complémentaires.

A terme, l'ambition du projet est de développer un rayonnement de ces groupes sur l'ensemble du territoire francophone. Leurs actions ont pour but d'améliorer les connaissances du public sur le système financier actuel, d'interpeller les banques ou les pouvoirs communaux, de mettre en place des systèmes d'échanges basés sur la solidarité ou encore de promouvoir une gestion responsable du budget et de l'épargne.

En 2009, plusieurs rencontres citoyennes ont été organisées. Parmi celles-ci, celles de Libramont et de Forest offrent de belles perspectives pour le nouveau programme de participation citoyenne.

Chaque année, le Réseau Financement Alternatif participe à des conférences, colloques ou débats sur la finance éthique et solidaire.



Rencontre à Libramont en octobre 2009

Les groupes FINANcité trouvent leur voie



Les rencontres citoyennes menées par le Réseau ont permis de nouer les premiers contacts utiles pour la création des groupes locaux.

2009 a permis de mettre au point les thématiques et les manières de les aborder au sein des groupes. La création des groupes locaux est un processus s'articulant en plusieurs étapes. Il prend largement en compte les facteurs liés à la crise financière, le manque d'information du grand public sur les mécanismes financiers et la volonté de se convertir en un mouvement citoyen dont le rapport à l'argent serait axé sur l'éthique et la solidarité. Le processus mis en place pour la création de groupes locaux vise en premier la compréhension générale de la finance, la mise en place d'initiatives et enfin, un effort de diffusion pour partager, échanger et renforcer les initiatives déjà existantes à Bruxelles et en Wallonie.

Les locales FINANcité gèrent elles-mêmes leur fonctionnement. Elles suivent les différentes étapes en fonction de la thématique choisie et de leur niveau d'implication. Ce processus peut aller de la prise d'information à la mise en place d'initiatives concrètes. Dans tous les cas, les groupes locaux peuvent compter sur le soutien actif du Réseau Financement Alternatif.

LES TROIS THÉMATIQUES DES GROUPES LOCAUX FINANcITÉ :

1. L'épargne éthique

Déposer son argent à la banque ou placer ses économies dans un produit financier ou un projet particulier n'est pas un acte neutre. La prise de conscience du système financier et des conséquences sur l'homme et l'environnement peuvent aboutir à la création de nouvelles formes d'épargne et d'investissement solidaire.

2. Les monnaies locales

Les monnaies locales sont des monnaies parallèles destinées à n'être échangées que dans une zone restreinte. Leur utilisation rencontre un succès grandissant dans plusieurs pays européens.

Les objectifs derrière la mise en place d'une monnaie alternative sont de participer à la création d'un réseau d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives dans la région concernée.

3. Le crédit

Le recours au crédit est de plus en plus fréquemment utilisé sans que le consommateur en évalue correctement les conséquences. Les personnes en difficulté sont particulièrement vulnérables.

Il est essentiel de fournir une information mais aussi, dans une optique de prévention du surendettement, d'offrir des lieux de paroles et des pistes d'action en liaison avec la consommation, la gestion du budget du ménage, l'épargne et le crédit.

Les ateliers de la finance responsable et solidaire

Le Réseau Financement Alternatif se présente comme un mouvement citoyen pour la finance responsable et solidaire fondé sur une vision commune, mais aussi sur l'idée que des engagements individuels, au détour de nos actes quotidiens doivent se traduire dans un engagement collectif pour avoir un réel impact et atteindre les objectifs visés.

Face aux graves problèmes économiques que nous connaissons et les réponses proposées jusqu'à présent par les mondes politique et financier, il semble indispensable que la société civile se rassemble pour créer un système financier alternatif fondé sur la responsabilité et la solidarité.

Il s'agit de réfléchir avec l'ensemble des acteurs économiques et sociaux au développement d'un système financier solidaire pour aboutir en automne 2010 à des états généraux, qui synthétiseront les conclusions de ce travail et adopteront un manifeste de la finance responsable et solidaire.

LES ATELIERS DE LA FINANCE SOLIDAIRE

Pour mener cette réflexion, le Réseau Financement Alternatif a organisé des ateliers autour de cinq thématiques précises :

- Eduquer et former à la finance responsable et solidaire
- Faciliter l'accès aux produits d'investissement responsable et solidaire
- Réguler l'ensemble de l'activité financière
- Favoriser l'investissement responsable et solidaire
- Favoriser l'inclusion financière.

Des représentants de la société civile, des acteurs de terrain, des représentants du monde financier, des experts dans les matières sociales et économiques ont participé à ces ateliers.

Tout au long de 2009, trois ou quatre réunions par atelier ont été organisées autour de ces thématiques.

Les réflexions, pistes d'actions seront rassemblées et présentées au grand public lors des états généraux de la finance solidaire à l'automne 2010.



Le jeu FINANcité devient The Fair Money Game et s'internationalise

Le Réseau Financement Alternatif s'est vu confié, via le programme Leonardo de la Commission européenne, le soin de procéder à un transfert d'innovation de son tout nouveau jeu FINANcité.

Le jeu sera donc développé et adapté dans différents pays de l'Union européenne: des partenaires se sont portés participant dans le cadre de ce projet: en Espagne, au Royaume-Uni, en France, en Pologne et également en Suisse. Il sera adapté dans 4 autres langues: anglais, espagnol, catalan et polonais.

Le projet a débuté à la mi-octobre 2009 et devrait se terminer à la même période en 2011. Une version définitive du jeu devrait voir le jour à la fin de l'année 2010, avant la phase de dissémination du projet auprès de formateurs nationaux dans les pays mentionnés.

En 2009, une première rencontre avec les différents partenaires a eu lieu à Bruxelles les 23 et 24 novembre dans lequel les bases du transfert d'innovation du projet ont été établies. Les différents partenaires se sont mis d'accord sur les possibilités offertes par le jeu, sur les publics à atteindre et sur les améliorations possibles pour en faire un outil pédagogique efficace dans les différents pays.

Le jeu FINANcité invite les participants à se mettre dans la peau de banquiers ou d'épargnants. Cette mise en situation permet d'expérimenter différents comportements financiers et de visualiser leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux, tant pour eux-mêmes que pour la planète, qu'il s'agisse d'épargner, d'investir ou d'emprunter. Ce jeu propose aussi des pistes pour agir ou modifier positivement notre comportement.

Le jeu FINANcité est destiné à trois types de public:

- les jeunes de 15 à 25 ans,
- les adultes qui participent à des activités d'insertion socioprofessionnelle,
- les groupes intéressés par la finance éthique et solidaire, en tant que citoyens, formateurs, etc.

Le jeu s'adresse à des groupes de 10 à 24 personnes et est animé par un formateur dûment briefé. Des formations à l'utilisation du jeu seront organisées à la demande pour les professeurs d'économie dans l'enseignement secondaire supérieur, les animateurs d'activités sociales, les mouvements de jeunesse, les organisations étudiantes, militantes, d'éducation permanente...



Les nouveaux membres du Réseau

Le Réseau Financement Alternatif est un organe pluraliste organisé en trois collèges: le collège solidaire, le collège institutionnel et le collège citoyen.

Le collège solidaire est formé de 87 membres associatifs dont certains sont présents depuis la création du Réseau en 1987. Ces membres bénéficient des commissions des produits financiers de partage solidaire négociés par le Réseau Financement Alternatif.

Le collège institutionnel comprend 5 organisations. Elles ne bénéficient pas du partage solidaire mais leur adhésion au Réseau montre l'importance qu'elles accordent à une finance responsable et solidaire, respectueuse de l'homme et de l'environnement.

Enfin, le collège citoyen se compose de toute personne qui s'intéresse à la finance solidaire et désireuse de la soutenir. En décembre 2009, le Réseau comptait 119 membres citoyens (contre 90 en 2008 et 60 en 2007).

Les membres des trois collèges participent aux assemblées générales du Réseau et ont droit de vote. Le collège solidaire détient 50% des droits de vote. Les collèges citoyen et institutionnel se partagent les 50% restants. Chaque année, de nouveaux membres présentent leurs candidatures.

Nouveaux membres des collèges solidaire et institutionnel:

APEF asbl

L'APEF est un groupe d'épargne de proximité qui entend renforcer le soutien financier aux activités locales sur la commune de Forest. L'association octroie des crédits sans intérêts à des particuliers. Pour en bénéficier, ils doivent être membres et avoir tout d'abord épargné pendant un an au moins, 4 € minimum par mois.



NGE 2000 est une agence conseil, agréée par la Région Wallonne, ayant pour mission l'aide à la création d'emploi dans le secteur de l'économie sociale. De manière générale, l'asbl tente de servir de concentrateur / répartiteur de l'information, par l'animation d'un véritable réseau de l'économie sociale en Province de Luxembourg.



Solidarité Mondiale a pour ambition de renforcer les mouvements sociaux dans les pays en développement. L'ONG les aide techniquement et financièrement à lutter contre l'injustice sociale en défendant les droits des travailleurs et la protection sociale pour tous. Elle soutient aussi des projets d'économie sociale, porteurs de dynamisme et de développement durable.



Syneco est un centre d'expertise en économie sociale et solidaire actif en Régions wallonne et de Bruxelles Capitale. Syneco a été constituée en 1997, sous forme d'ASBL dans le cadre du périmètre d'activités du Groupe ARCO. Créer une entreprise ou exercer des responsabilités au sein de ce type d'entreprises requiert des compétences et des savoirs particuliers. C'est dans ce cadre, que depuis plus de 10 ans déjà, Syneco est devenue le partenaire privilégié des entreprises d'économie sociale et solidaire wallonnes et bruxelloises.

L'évolution des produits solidaires

En 2009, les recettes issues du partage solidaire confirment la tendance à la baisse déjà ressentie en 2008.

Une des raisons qui a présidé à la création du Réseau en 1987 était de gérer les commissions issues du compte d'épargne Cigale. Celles-ci permirent à de nombreuses associations membres du Réseau Financement Alternatif de développer un certain nombre d'activités propres. D'année en année, le Réseau a développé d'autres produits financiers éthiques et solidaires en collaboration avec les banques. A l'heure actuelle, le Réseau gère douze produits au profit de ses membres.

Aucun nouveau produit n'a vu le jour en 2009. La liste des produits est donc identique à celle de 2008:

Comptes épargne

- Compte à terme TRIODOS
- Compte d'épargne TRIODOS
- Compte d'épargne TRIODOS PLUS
- Compte d'épargne TRIODOS Junior
- Compte d'épargne Cigale
- Compte à vue TRIODOS PRO

Fonds de placement

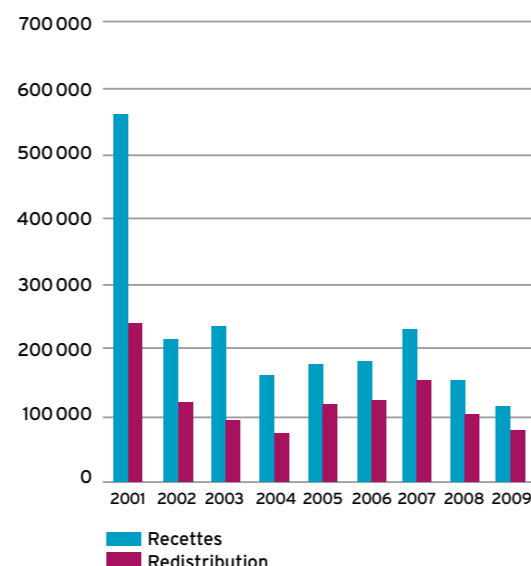
- Triodos Values Pioneer Fund
- Triodos Value Bond Fund
- Triodos Value Equity Fund
- AlterVision Balance Europe
- Assurance-vie Boost Ethico
- Ethias Global 21 Ethical

Bien que le montant des recettes issues du partage solidaire ait connu un léger sursaut en 2007, la tendance générale est à la baisse depuis plusieurs années. En 2009, les recettes issues du partage soli-

daire ont connu une nouvelle chute pour arriver à 111808 €, soit une diminution de plus de 25 % par rapport aux recettes 2008 (152161 €) et de plus de 50 % par rapport à 2007 (233162 €). Les commissions redistribuées aux membres ont fatalement connu la même diminution puisque depuis 2007, le taux de redistribution est fixé à 66 %. Ainsi, les membres ont reçu 74539 € en 2009, contre 101440 € en 2008 et 155441 € en 2007.

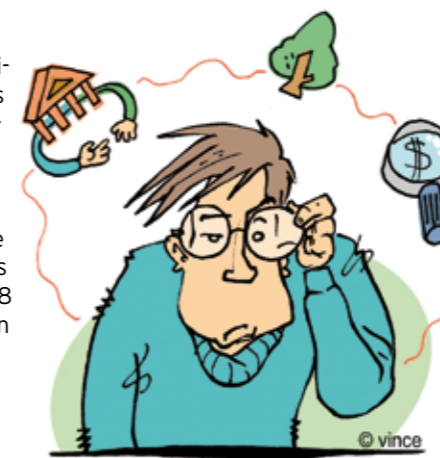
Les recettes du Réseau sont dépendantes de deux produits financiers principaux: la SICAV AlterVision Balance Europe et le compte d'épargne Cigale. Les commissions qui en découlent varient en fonction des sommes épargnées ou investies dans ces produits mais aussi des conditions négociées avec les banques.

Évolution des recettes et des commissions redistribuées



Lancé par la CGER, le compte d'épargne Cigale a changé de mains. Passé chez Fortis Banque, il est maintenant géré par la BNP Paribas Fortis.

AlterVision Balance Europe étant tributaire de la Bourse, les commissions relatives sont très volatiles. En 2007 - année faste pour les investissements boursiers durant laquelle une campagne de promotion d'AlterVision a été menée - les commissions issues de cette SICAV se portaient à 94861 €. Elles n'étaient plus que de 6931 € en 2008 et ont (très) légèrement augmenté en 2009 (8119€).

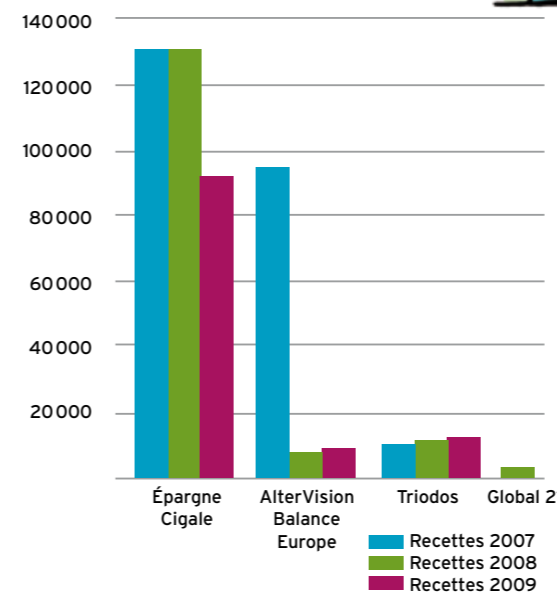


Quant au compte d'épargne Cigale, après une période de cinq années (entre 2004 et 2008) où le Réseau Financement Alternatif recevait une commission forfaitaire de 125 000 €, le nouvel accord implique que la commission soit à nouveau un pourcentage de l'encours global s'élevant à 0,23%. Entre le moment où cet accord a été négocié et le moment où il est entré en application, les dépôts sur les comptes Cigale ont fortement baissé.

Une légère hausse a été constatée au cours de l'année 2009 (de 40,29 à 41,78 millions d'euros) mais elle n'a pas permis de combler la baisse enregistrée en 2008 (de 55,29 à 40,29 millions!). Les commissions ont donc subi une baisse, passant de 133 750 € en 2008 à 91 684 € en 2009.

Les résultats provenant des produits de la Banque Triodos (comptes d'épargne et SICAV) augmentent très légèrement d'année en année. Ils s'élevaient à 9551 en 2007, 10583 en 2008 et 12005 € en 2009.

Évolution des recettes par produit



L'engagement des membres pour répondre à la crise

La forte baisse des commissions a mené le Réseau Financement Alternatif à une réflexion sur la destination des commissions solidaires. Au terme de cette réflexion, plusieurs membres ont décidé de céder leurs propres commissions au profit d'un projet commun.

En 2009, le montant moyen reçu par association est de 847 € (contre 1193 € en 2008). La baisse des commissions a mené le Réseau Financement Alternatif à réfléchir à la destination de cet argent. Plutôt que d'éparpiller ces montants, la mise en place d'un vaste programme commun d'éducation à la finance responsable et solidaire a été envisagée.

Cette proposition a été soumise aux membres lors de l'assemblée générale de mai 2009. Au final, 45 associations ont accepté d'abandonner tout ou partie de leurs commissions issues des produits financiers solidaires au profit d'un projet commun. 62 110,69 € ont ainsi été réunis pour financer le programme d'éducation à la finance responsable et solidaire (cf. page 14).

Ce grand projet commun vise à créer dans toute la Belgique francophone des groupes locaux de la finance solidaire. Les participants à ces groupes seront ainsi invités à appréhender les thèmes de l'épargne éthique, du crédit responsable et des monnaies complémentaires, puis à les approfondir, ensuite à agir, à échanger avec d'autres groupes et enfin à témoigner de leurs expériences.

Les premières bases de ce projet ont déjà été posées au courant de l'année 2009 mais c'est en 2010 qu'il débutera vraiment.

Le Réseau veut créer des groupes citoyens en Wallonie et à Bruxelles réunis autour de projets de finance solidaire.



Gestion mutuelle de l'épargne

Comme les entreprises des secteurs de l'économie classique, celles d'économie sociale connaissent des variations dans leur trésorerie. Parfois obligées de demander des crédits en attendant de nouvelles rentrées, les mêmes sont aussi amenées à d'autres moments à mettre leurs réserves de côté. Le Réseau Financement Alternatif s'est penché avec d'autres sur l'intérêt de créer une mutuelle de trésorerie opérante dans le secteur de l'économie sociale.

Le Réseau Financement Alternatif s'est réuni avec Crédal et SAW-B¹, la fédération des entreprises d'économie sociale pour réfléchir à la mise en place d'une mutuelle de trésorerie au sein de l'économie sociale. Elle permettrait à des entreprises et associations d'économie sociale de placer leur surplus de trésorerie à moyen terme tandis que celles qui ont un besoin momentané de liquidités pourraient avoir un accès quasi immédiat à du crédit et ce, à un taux relativement faible.

Les variations importantes de trésorerie ne sont pas rares dans ce secteur. En même temps, de par leurs activités, l'accès aux crédits bancaires n'est pas toujours aisé. La mutuelle de trésorerie prévoit qu'une entreprise ou une association puisse placer ses réserves pour une période donnée, les mettre à disposition d'autres organismes et elle-même emprunter facilement et rapidement à un taux concurrentiel.

A l'heure actuelle, ce projet n'est pas encore opérationnel. Une telle mutuelle, qui verrait les acteurs de l'économie sociale et solidaire se rassembler pour le financement de projets visant à la cohésion sociale et au bien-être humain serait aussi, au-delà de ses avantages en terme de facilité d'accès au crédit, un véritable acte politique, un engagement concret dans la direction de l'épargne solidaire.



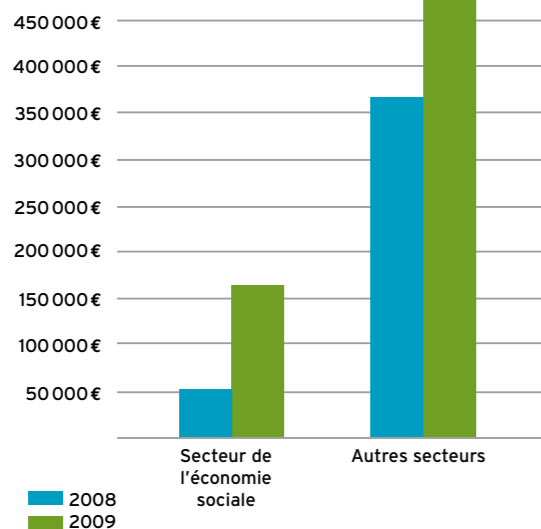
¹ Solidarité des Alternatives wallonnes et bruxelloises

L'engagement dans l'économie sociale

Depuis 2008, le Réseau Financement Alternatif s'est doté d'un indicateur de ses dépenses en économie sociale. En tant qu'organisme de la finance solidaire, son but est d'augmenter la part de ses dépenses dans ce secteur d'année en année afin de soutenir une économie au service de l'homme.

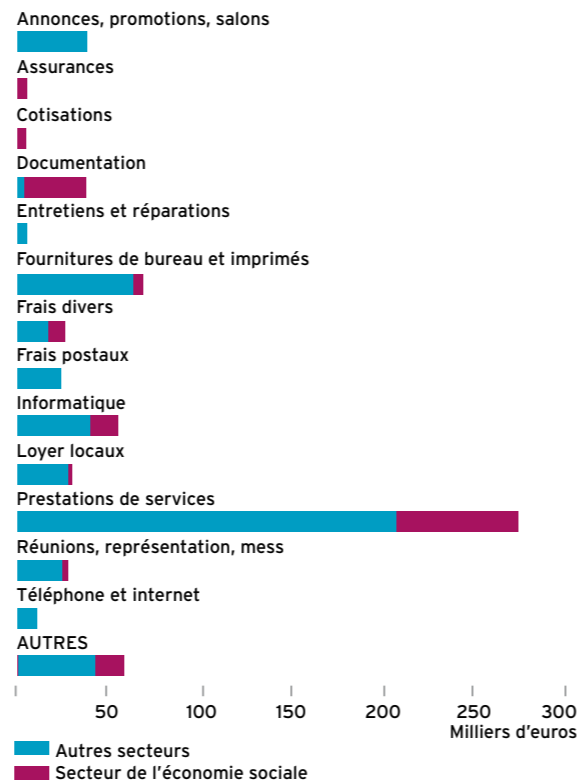
Comme le montre le graphe ci-dessous, l'indicateur des dépenses en économie sociale a fortement progressé entre 2008 et 2009. Cette augmentation se manifeste tant en chiffres absolus (de 51 528,23 € en 2008 à 164 177,96 € en 2009) qu'en pourcentage. Entre 2008 et 2009, la proportion des dépenses dans le secteur de l'économie sociale est passée de 12,3 à 25,65 %.

Comparatif des dépenses du Réseau dans le secteur de l'économie sociale



En ventilant les dépenses par type, on remarque que cette proportion de 25 % varie fortement d'une catégorie à l'autre. La part des dépenses en économie sociale est parfois figée (le poste « frais postaux » par exemple) mais peut aussi fortement évoluer et progresser. C'était en tout cas l'ambition du Réseau pour le poste « prestation services divers ». Entre 2008 et 2009, il est passé de 6 % (8 667,62 sur 124 331,18 €) à plus de 25% (68 860,37 sur 204 478,31 €).

Proportions par catégorie



Les retombées politiques

Chaque année, le Réseau Financement Alternatif travaille et collabore aux avancées législatives en matière d'investissement socialement responsable. Ces nouvelles réglementations mettent parfois plusieurs années avant de devenir effectives.

Loi interdisant d'investir dans le secteur des armes à uranium appauvri (16 juillet 2009)

La loi interdit le financement de la fabrication, de l'utilisation et de l'entreposage de ces armes à uranium. Ces armes sont contraires au droit humanitaire. Leur utilisation dans les conflits armés provoque la dissémination de particules chimiques invisibles, toxiques et radioactives qui constituent un danger à long terme pour la santé des êtres humains et pour l'environnement¹.

Proposition de loi visant à lutter contre le surendettement grâce à une réglementation plus efficace des découverts bancaires autorisés et non autorisés (23 mars 2009)

Cette proposition vise à interdire l'octroi automatique de la possibilité d'avoir un découvert bancaire autorisé (ou non autorisé) si le client n'en a pas fait la demande expresse.

Propositions de loi en vue de prévenir le surendettement (17 décembre 2009)

Cette proposition voudrait interdire toute publicité mettant en évidence la facilité, la rapidité d'octroi, le regroupement et la centralisation des crédits visant de facto un public fragilisé.

Une autre proposition vise à instaurer des règles plus strictes en ce qui concerne la publicité relative aux crédits à la consommation et à la souscription de ces crédits sur les lieux d'achat.

Proposition de loi visant à responsabiliser les acteurs du crédit à la consommation et à lutter contre le surendettement (13 janvier 2009)

Cette proposition vise à mieux informer les consommateurs des risques du crédit, en réglementant davantage les publicités relatives aux crédits à la consommation et le degré de facilité pour les contracter. Elle tend, en deuxième lieu, à encourager l'emprunteur à réfléchir à l'importance de la souscription d'un crédit en imposant un délai de réflexion. Elle prend enfin en compte des pratiques nouvelles, qui exigent une législation spécifique: les opérations de regroupement ou de centralisation des crédits en cours et le crédit en grande surface.

Proposition de loi sur une norme minimale définissant l'ISR

Cette proposition se base sur une étude menée par le Réseau à la demande de la Ministre de l'Intégration sociale. Elle préconise, entre autres, qu'un produit financier ne puisse porter l'appellation « éthique », « durable » ou « socialement responsable » que s'il n'investit pas dans des États ou des entreprises qui ne respectent pas les conventions internationales² auxquelles la Belgique adhère. En juin 2009 et pour la première fois, le secteur bancaire s'est réuni et s'est dit favorable à l'introduction d'une telle norme.

La loi belge du 1er mai 2007, votée à l'unanimité, interdit les investissements dans les mines antipersonnel et les armes à sous-munitions. Pour pouvoir enfin être effective, cette loi attend un arrêté royal que doit fournir Monsieur le Ministre des Finances. Celui-ci doit définir une liste noire des entreprises pointées du doigt par la loi et dans lesquelles il est interdit d'investir directement ou indirectement. A l'heure actuelle, Monsieur le Ministre n'a toujours pas agi en conséquence.

1. A noter que cette loi s'ajoute à l'interdiction de financer les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions.
2. En matière de droit humanitaire, droit social et civil, de droit d'environnement et de gestion durable.

Organigramme

Pour mieux répondre à ses nouvelles missions en matière d'éducation financière, le Réseau Financement Alternatif a légèrement modifié son organisation. Sous l'égide de son conseil d'administration, il perpétue également sa mission en participant au développement d'autres entreprises, organisations et fédérations belges et européennes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président:
Michel Genet
Administrateurs:
Marco Citta (Consultant)
Crédal (représenté par Bernard Horenbeek - Directeur général)
Pierre Fafchamps (Secrétaire national - CNE (Secteur Finances))
Les Scouts ASBL (représenté par Annick Hoornaert - Responsable des relations extérieures)
Yves Mathieu (consultant)
Mouvement ouvrier chrétien (représenté par Thierry Jacques - Président)
Renovassistance (représenté par Bernard Cassiers - Vice-Président)
Solidarités des alternatives wallonnes et bruxelloises (représenté par Pierre van Steenberghe - conseiller économique)
Catherine Wattiez

RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF

Bernard Bayot, directeur

ADMINISTRATION

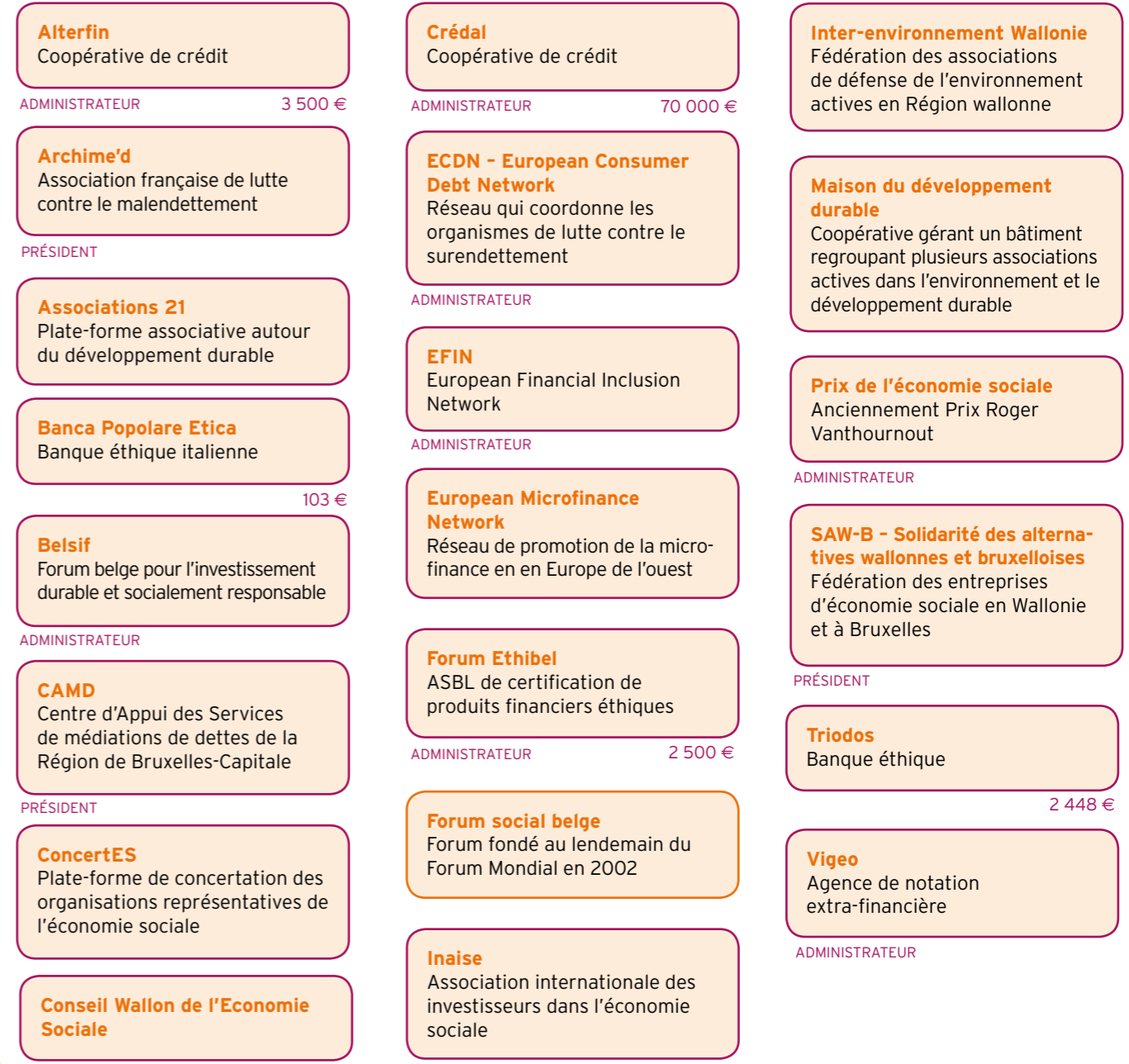
Jean-Denis Kestermans

CENTRE DE RECHERCHE

Lise Disneur
 Annika Cayrol
 Olivier Jérusalmy

SENSIBILISATION

Laurence Roland
 Antoine Attout
 Antoinette Brouyaux



Comptes synthétiques

Bilan (en euros)	2009	2008
ACTIF	520 402,87	932 828,52
ACTIFS IMMOBILISES	97 887,36	120 714,87
Immobilisations incorporelles	10 793,11	12 363,89
Immobilisations corporelles	9 342,17	13 779,29
Immobilisations financières	77 752,08	94 571,69
ACTIFS CIRCULANTS	422 515,51	812 113,65
Créances à plus d'un an	2 500,00	2 500,00
Créances à un an au plus	219 130,76	743 837,63
<i>Créances commerciales</i>	20 957,02	25 330,08
<i>Autres créances (subsidés, dons, cessions, ...)</i>	198 173,74	718 507,55
Valeurs disponibles	192 018,67	60 991,94
Comptes de régularisation	8 866,08	4 784,08
<i>Charges à reporter</i>	-	571,28
<i>Produits acquis</i>	8 866,08	4 212,80
PASSIF	520 402,87	932 828,52
CAPITAUX PROPRES	185 088,35	150 834,41
Bénéfice reporté	185 088,35	150 834,41
DETTES	335 314,52	781 994,11
Dettes à un an au plus	315 908,27	305 903,79
<i>Dettes à plus d'un an échéant dans l'année</i>		2 351,99
<i>Dettes financières</i>		1 467,52
<i>Dettes commerciales</i>	47 889,48	39 946,19
<i>Acomptes reçus sur commandes</i>		76,50
<i>Dettes fiscales; salariales et sociales</i>	58 873,29	5 5016,11
<i>Autres dettes</i>	209 145,50	207 045,48
Compte de régularisation	19 406,25	476 090,32

Compte de résultats (en euros)	2009	2008
PRODUITS	982 045,02	860 891,20
Chiffre d'affaires	5 687,57	249,20
Autres produits d'exploitation (dons, cotisations, subsides, partage solidaire,...)	970 018,45	856 277,04
Produits financiers	6 339,00	4 364,96
CHARGES	(947 779,08)	(859 953,16)
Services et biens divers (loyer, chauffage, assurances, informatiques, déplacements,...)	(526 983,52)	(380 673,40)
Rémunérations; charges sociales et pensions	(335 161,97)	(326 866,56)
Amortissements	(23 376,13)	(22 739,34)
Réduction de valeur sur stocks		(129,82)
Autres charges d'exploitation (dont redistribution du partage solidaire)	(74 935,18)	(113 722,02)
Charges financières	(4 420,09)	(3 282,36)
Charges exceptionnelles		(17 030,04)
Impôts sur le résultat		(140,0 8)
BÉNÉFICE	34 253,94	938,04

Les comptes annuels 2009 présentent un résultat de 34 253,94 € affecté en bénéfice reporté, ce qui permet aux fonds propres d'atteindre 185 088,35 €. Ces fonds propres sont investis à raison de 77 552,09 € en capital ou quasi-capital de projets de finance solidaire et d'économie social (cf. page 25), le solde servant à la trésorerie courante.

Jusqu'à l'exercice 2008, les subsides attribués au cours de l'exercice mais relatifs à des financements d'activités futures étaient comptabilisés dans le compte de régularisation du passif. Cette affectation était correcte d'un point de vue comptable mais il a été décidé de ne plus y recourir à partir de l'exercice 2009 afin d'éviter de donner une image faussée des comptes dès lors que ces produits ne représentent pas un caractère certain tant que les charges y afférentes ne sont pas engagées.

On observe une diminution des revenus du partage solidaire de 40 353 €, soit 26,5 %, de 2008 à 2009, dû au tassement des commissions liées au compte d'épargne Cigale.

Les recettes relatives à la recherche ont augmenté de 59 185 €, soit 10,7 %, de 2008 à 2009, tandis que les charges imputables à la recherche ont connu une diminution de 43 524 €, soit 8,3 %, de 2008 à 2009.

Les recettes relatives à la sensibilisation ont augmenté de 20 114 €, soit 8,9 %, de 2008 à 2009, tandis que les charges imputables à la sensibilisation n'ont connu qu'une augmentation de 11 050 €, soit 3,6 %, de 2008 à 2009.

Qu'en dit la presse ?

Quelques exemples...

Wettelijke norm voor etisch beleggen op komst, *De Standaard*, 16/01/2009

Définition normative de l'éthique, *La Libre entreprise*, 07/02/2009

Vers une banque d'intérêt général, *La Libre Belgique*, 13/02/2009

Pilotage dans les fonds éthiques, *La Libre entreprise*, 14/03/2009

Le guide de l'épargne «civilisée», *Echos*, *En Marche*, 19/03/2009

La Belgique sera la première à définir l'investissement éthique dans une loi, *Le Soir*, le 09 et 10 mai 2009

Banques, Quand votre argent tue... *Télé Moustique*, le 20/05/2009

La société civile va éduquer à la finance, *La Libre Belgique*, le 25/09/2009

Les titres qui ne valaient plus rien rapportent de plus en plus *La Libre Belgique*, le 28/10/2009

Placements éthiques, *Le Soir*, les 17 et 18/10/2009

Les citoyens veulent plus de social dans la finance, *La DH*, le 8/10/2009

L'investisseur de plus en plus responsable en Belgique, *L'Echo*, le 08/10/2009



Wettelijke norm voor etisch beleggen op komst

De regering wil een zwarte lijst maken van bedrijven waarin niet etisch belegd kan worden.

BRUSSEL | In de toekomst zullen ethische beleggingsproducten moeten voldoen aan een wettelijke minimumnorm om onder dat label verkocht te mogen worden.

(MVI) studies moeten worden opgenomen. De norm moet spaarzaam en beleggers beschermen door meer transparantie te bieden over de verkochte producten.

Daar is nu precies wat Arena met de wet wil bereiken: een duidelijk opvoeming van welke fondsen etisch zijn en welke niet. Op basis van een aantal criteria zal een lijst worden opgesteld. 'Er en waaraan ogens ontrecteur BerFA. stieve voorvinden moe bedriven

ten te beleggen, bleef dode letter door gebrek aan duidelijkheid over wat een MVI-product nu eigenlijk is.

Daar is nu precies wat Arena met de wet wil bereiken: een duidelijk opvoeming van welke fondsen etisch zijn en welke niet. Op basis van een aantal criteria zal een lijst worden opgesteld. 'Er en waaraan ogens ontrecteur BerFA. stieve voorvinden moe bedriven

Définition normative de l'éthique

Pour garantir la qualité des produits éthiques, le Réseau FA propose d'intégrer dans une loi une définition minimale de l'investissement socialement responsable.

ANALYSE Par MARIE-LOUISE LAMBERS

Qualitatif, il est devenu un critère de sélection pour les investisseurs. Le Réseau FA propose d'intégrer dans une loi une définition minimale de l'investissement socialement responsable.

ANALYSE Par MARIE-LOUISE LAMBERS

Qualitatif, il est devenu un critère de sélection pour les investisseurs. Le Réseau FA propose d'intégrer dans une loi une définition minimale de l'investissement socialement responsable.

Pilotage dans les fonds éthiques

Comment savoir si un fonds éthique est vraiment éthique ? Quels sont les critères de sélection utilisés par ces fonds ? Le Réseau FA nous sert de guide dans cet univers.

ANALYSE Par MARIE-LOUISE LAMBERS

Comment savoir si un fonds éthique est vraiment éthique ? Quels sont les critères de sélection utilisés par ces fonds ? Le Réseau FA nous sert de guide dans cet univers.

ANALYSE Par MARIE-LOUISE LAMBERS

Comment savoir si un fonds éthique est vraiment éthique ? Quels sont les critères de sélection utilisés par ces fonds ? Le Réseau FA nous sert de guide dans cet univers.

Les citoyens veulent plus de social dans la finance

Le placement éthique et solidaire continue d'attirer les investisseurs.

FINANCE ÉTHIQUE

Le placement éthique et solidaire continue d'attirer les investisseurs.

FINANCE ÉTHIQUE

Le placement éthique et solidaire continue d'attirer les investisseurs.

La Belgique sera la première à définir l'investissement éthique dans une loi

Une loi sera adoptée qui sera la première à définir l'investissement éthique dans une loi.

ANALYSE Par MARIE-LOUISE LAMBERS

Une loi sera adoptée qui sera la première à définir l'investissement éthique dans une loi.

ANALYSE Par MARIE-LOUISE LAMBERS

Une loi sera adoptée qui sera la première à définir l'investissement éthique dans une loi.

La Belgique va réguler les investissements "responsables"

ACTUALITÉ finances

ARMES, DICTATURES, EXPLOITATION, POLLUTION, SPECULATION

La Belgique va réguler les investissements "responsables"

ACTUALITÉ finances

ARMES, DICTATURES, EXPLOITATION, POLLUTION, SPECULATION

La Belgique va réguler les investissements "responsables"

Banques Quand votre argent tue...

A votre insu, vos avoirs peuvent financer des catastrophes sociales ou écologiques. Aujourd'hui, les banques changent de disque: le fric éthique, c'est chic.

ANALYSE Par MARIE-LOUISE LAMBERS

A votre insu, vos avoirs peuvent financer des catastrophes sociales ou écologiques. Aujourd'hui, les banques changent de disque: le fric éthique, c'est chic.

ANALYSE Par MARIE-LOUISE LAMBERS

A votre insu, vos avoirs peuvent financer des catastrophes sociales ou écologiques. Aujourd'hui, les banques changent de disque: le fric éthique, c'est chic.

La société civile va éduquer à la finance

La société civile va éduquer à la finance.

ANALYSE Par MARIE-LOUISE LAMBERS

La société civile va éduquer à la finance.

ANALYSE Par MARIE-LOUISE LAMBERS

La société civile va éduquer à la finance.

Placements éthiques

Placements éthiques.

ANALYSE Par MARIE-LOUISE LAMBERS

Placements éthiques.

ANALYSE Par MARIE-LOUISE LAMBERS

Placements éthiques.

Les titres qui ne valaient plus rien rapportent de plus en plus

Les titres qui ne valaient plus rien rapportent de plus en plus.

ANALYSE Par MARIE-LOUISE LAMBERS

Les titres qui ne valaient plus rien rapportent de plus en plus.

ANALYSE Par MARIE-LOUISE LAMBERS

Les titres qui ne valaient plus rien rapportent de plus en plus.

ECHOS Le guide de l'épargne "civilisée"

ECHOS

Le guide de l'épargne "civilisée"

Les placements éthiques et sociaux

ECHOS

Le guide de l'épargne "civilisée"

Les placements éthiques et sociaux

L'investisseur de plus en plus responsable en Belgique

L'investisseur de plus en plus responsable en Belgique.

ANALYSE Par MARIE-LOUISE LAMBERS

L'investisseur de plus en plus responsable en Belgique.

ANALYSE Par MARIE-LOUISE LAMBERS

L'investisseur de plus en plus responsable en Belgique.



L'investissement grand le secteur

Les Organismes membres du Réseau

Membres du collège solidaire:

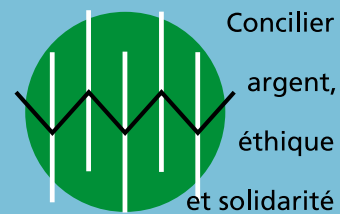
ADEPPI
 AFOCO (Apiculture, Formation, Coopération)
 Amis de la Terre - Belgique (Les)
 Amnesty International Belgique Francophone
APEF asbl
 Arche d'Alliance Namur (L')
 Arche en Belgique(L')
 Association des Ecoles de Devoirs en Province de Liège
 Association Médicale pour la Prévention de la Guerre Nucléaire
 Association pour la Promotion des Energies Renouvelables
 ATD - Quart Monde
 Ateliers de l'Insu (Les)
 Aube (L')
 Autre Terre
 Bastide (La)
 Bobine (La)
 Bouche à Oreille (De)
 Bouée (La)
 Caritas Catholica
 Centre de Développement Rural
 Centre de Prévention des Violences Familiales & Conjugales
 Centre d'Information et d'Aide aux Jeunes
 Centre National de Coopération au Développement
 ChanGements pour l'Egalité
 Collectif pour la Promotion de l'Animation Jeunesse Enfance
 Compagnie du Vide (La)
 Crédal
 Die Raupe

Echos Communication
 Ecole des Parents de Liège
 Ecus Baladeurs (Les)
 Entraide et Fraternité - Bruxelles
 Entre-Deux (ex Le Nid)
 Equipes d'Entraide
 Espace Social Télé - Service Bruxelles
 Fédération des Restos du Cœur de Belgique
 Fédération Laïque des Centres de Planning Familial
 Fondation pour les Générations Futures
 Fondation Saint-Paul
 Fonds André Ryckmans
 Foodfirst Information and Action Network
 Fourmi Solidaire
 Foyer de Burnot
 Frères des Hommes
 GRIP
 Groupe d'animation de la Basse Sambre
 Habitat et Humanisme
 Habitat Service
 Hydrojeunes
 Imagine Magazine
 Infor-Homes Bruxelles
 Infor-Veuve - Fraternité des Veuves
 Inter-Environnement Bruxelles
 Inter-Environnement Wallonie
 Ligue des Droits de l'Homme
 Ligue des Familles (La)
 Magasins du Monde - Oxfam (Les)
 Mains tendues de Michel Corin
 Marguerite (La)
 Max Havelaar
 Médecins du Monde
 Monde des Possibles (Le)

Mouvement Chrétien pour la Paix
 Mouvement contre le Racisme et la Xénophobie
 Mouvement International de Réconciliation
 Nature & Progrès
NGE 2000 asbl
 Oikocredit
 Peuples Solidaires
 Pivot (Le)
 Point d'Appui
 Renovassistance
 RESSOURCES
 Sainte-Walburge
 Scouts (Les)
 Service Civil International
 Service Laïque de Coopération au Développement
 Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises
Solidarité Mondiale (WSM) asbl
 Solidarité Socialiste
 Solidarités Nouvelles (Charleroi)
 Solidarités Nouvelles Bruxelles
 Surdimobil
Syneco asbl
 Tourisme autrement
 Tournières (Les)
 Transhumance
 Université de Paix
 Volens

Membres du collège institutionnel:
 Alterfin
 Incofin
 Mouvement ouvrier chrétien (MOC)
 Union nationale des mutualités socialistes (UNMS)





R E S E A U
FINANCEMENT
ALTERNATIF

Siège social

Avenue Cardinal Mercier, n° 53
5000 Namur
Belgique

Autres sièges d'exploitation

Chaussée d'Alsemberg, n° 303-309
1190 Bruxelles
Belgique

Place de l'Université, n° 16
1348 Louvain-La-Neuve
Belgique

e-mail: info@rfa.be

tél: +32 (0)2 340 08 60

fax: +32 (0)2 706 49 06

site: www.financite.be